

Futur Port de Port-La Nouvelle

- Port-la-Nouvelle est le 3^{ème} port français de Méditerranée.
- Il est la propriété de la Région Languedoc-Roussillon (qui possède aussi le port de Sète), la CCI de Narbonne en est le gestionnaire.
- Le tonnage annuel est de 2 millions de tonnes, toutes marchandises confondues.
- Le port traite des produits liquides, solides et conventionnels.

• **Marché céréalier**

Port-la-Nouvelle est le 1^{er} port céréalier français en Méditerranée, le 6^{ème} au plan national et le 1^{er} port français pour les exportations de blé dur.

Port-La Nouvelle traite une moyenne de 700 à 800 000 tonnes chaque année. Il s'agit à 90 % de blé dur. Le complément concerne le blé tendre et l'orge. On rappellera que la France exporte environ 1,2 Mt par an de blé dur (sur une production de 2,1 MT) soit près de 500 Millions d'Euros pour la balance commerciale extérieure. Les destinations sont largement méditerranéennes. L'Italie représente usuellement le premier marché pour les exportations réalisées au départ de Port-la-Nouvelle, viennent ensuite l'Algérie, la Grèce, Chypre, l'Egypte... La position géographique du port est déterminante sur le bassin méditerranéen, par sa proximité avec les zones de production et celle des pays consommateurs de blé dur.

• **Situation technique actuelle**

LES SILOS DU SUD (créés en 2000 suite à la fusion des installations des 2 groupes coopératifs opérant à PLN : Axereal et Union Invivo) disposent de 3 silos céréaliers d'une capacité totale de stockage de 75 000 tonnes. Ils opèrent des navires jusqu'à 145 m de long x 22 m de large x 8 m de tirant d'eau, soit environ 12 500 TPL. Deux postes à quai sont dédiés aux céréales dont 1 nouveau poste a été mis en service en 2012. La cadence de chargement est de 1000 t par heure.

Sur le plan logistique, les 2 marchés les plus facilement accessibles sont l'Italie et l'Algérie. Si le marché italien se traite avec des navires de 3000 à 6000 tonnes, le marché algérien est plutôt demandeur de navires de 20 à 30 000 tonnes compte tenu des appels d'offres de l'Office Algérien Interprofessionnel des Céréales (OAIC). Les conditions nautiques actuelles de Port-La Nouvelle ne permettant pas de recevoir ces grands navires, une importante concurrence existe avec le Canada et d'autres pays producteurs de blé dur. Le projet du futur port de Port-La Nouvelle, qui consiste à augmenter l'espace portuaire, le tirant d'eau et le nombre de postes à quai va permettre de renforcer l'attractivité du port et donc la compétitivité des blés transitant par nos futures installations.

- **Caractéristiques du projet d'extension portuaire**

- 12 nouveaux postes à quai : 4 postes liquides et 8 postes pour les vracs et les marchandises conventionnelles.
- Le tirant d'eau atteindra jusqu'à 14,50 m, permettant de recevoir des navires jusqu'à 70 000 t de port en lourd.
- 20 ha seront aménagés pour la création d'un nouveau terminal « liquide ».
- 40 ha seront aménagés pour la création de nouveaux terminaux «vrac et marchandises diverses ».
- 80 ha de terrains seront disponibles pour accueillir des implantations industrielles.
- Le futur port a fortement intégré la composante ferroviaire dans ses plans de développement. Un peigne ferroviaire (sorte de gare interne au port) sera construit sur la zone des 80 ha et transformable si besoin en zone multimodale (ferroulage).
- A noter que d'autres ressources foncières existent à moins d'une heure de la zone portuaire. Il s'agit des PRAE, « Parcs Régionaux d'activités », qui représentent plus de 600 hectares en Languedoc-Roussillon. Certains seront reliés par fer au Port de Commerce.

Le nouveau port offrira donc des conditions techniques **très supérieures** à celles d'aujourd'hui.

La construction va s'opérer en 2 phases : **la première phase** consiste à fixer les ouvrages extérieurs (les digues) qui délimiteront le futur port. Cette première phase comprend une zone de 20 ha pour le déploiement d'un nouveau terminal liquide, 4 postes liquides et une première zone vrac/conventionnel avec 2 postes à quai. La livraison de ces premiers ouvrages est attendue courant 2017. Côté terre, la phase 1 est associée à l'aménagement d'un foncier de 80 hectares destinés à l'accueil de sites industriels et d'une importante connexion ferroviaire. **La seconde phase** (un peu plus tardive) concerne l'aménagement final d'un grand môle et de 6 postes à quai vrac/conventionnels.

